Image not found or type unknown

SCI retrait d'associé qui demande remboursement de l'apport

Par **cadic julia**, le **19/09/2017** à **21:41**

Bonjour,

Associé d'une SCI, l'un des associés souhaitent se retirer se de la société, et demande à juste titre un remboursement de ses parts sociales.
Par contre, la SCI a contracté un prêt bancaire pour l'achat de l'immeuble. Chacun des associés avait donné un apport financier à la banque pour cet emprunt. Et cet associé qui souhaite se retirer, demande le remboursement de cet apport initial. Est-il dans son droit ?
Merci par avance pour votre retour

Par **Visiteur**, le **19/09/2017** à **22:37**

Bsr,
On nd peut sortir que par la vente decses parts.
Voir les statuts, qui précisent en général, les conditions de sortie et de cession des parts.

Par **cadic julia**, le **21/09/2017** à **09:26**

Bjr. Merci pour votre réponse. Les statuts précisent en effet la procédure de retrait (le recommandé, les délais...) mais pas ce qu'englobe exactement le "remboursement"

Par **cadic julia**, le **22/09/2017** à **16:28**

Bjr.
J'ai des retours différents. On me parle de remboursement des apports en compte courant.
J'ai besoin d'éclaircissement...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés